



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, JOANNE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal se tiendra **mercredi, le 17 décembre 2025 à 19 h 00**, au Centre communautaire, situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du budget de la municipalité de Chesterville pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026
4. Adoption du programme triennal des immobilisations (PTI) de la municipalité de Chesterville pour les années 2026-2027-2028
5. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés
6. Levée de l'assemblée

DONNÉ À Chesterville, ce 11^e jour de décembre 2025.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil (bureau municipal et site internet), ce 11^e jour de décembre 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11^e jour de décembre 2025.

Joanne Giguère

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière